

Contrat compétition 2024-2025

☆ Généralités :

Vous inscrivez votre enfant en section Compétition, veuillez lire et signer ce contrat **puis remettre le coupon-réponse à l'entraîneur-e. Ce document est indispensable à la validation de l'inscription** de votre enfant dans un groupe compétition.

Attention la tenue du club est obligatoire lors des compétitions :

- justaucorps du club pour les compétitions par équipes (en location auprès du club) ou justaucorps personnel pour les compétitions individuelles pour les filles,
- sokol (de 40€ à 45€ selon les tailles) et short (entre 13€ et 15€) pour les garçons,
- la veste du club pour les filles et les garçons.

La tenue est disponible auprès du club.

☆ Avant la compétition :

- Seul l'entraîneur-e, avec l'accord du comité, décide d'inscrire ou non les gymnastes à une compétition, en fonction de son niveau, de son assiduité ou des groupes à former.
- L'entraîneur, qui est un professionnel, est seul juge du déroulé de son cours (exercices, comportement etc..)
- Dès réception des dates de compétition, nous vous les communiquerons. Toutefois, les informations indiquant jour et heure de passage pour une compétition ne sont connues qu'une semaine à l'avance environ; le temps de réactivité est donc très court. Nous vous remercions par avance de vous adapter à cette contrainte.
- Les parents doivent dès que possible organiser les déplacements, et si possible **prévoir des places dans les voitures pour les entraîneurs et juges.**

☆ Pendant la compétition :

- La présence des gymnastes sur le site de la compétition est nécessaire au minimum une 1/2 heure avant l'échauffement.
- Nous vous rappelons que hors du plateau de compétition, les gymnastes sont sous la responsabilité des parents, et que tous mauvais comportements des enfants ou des parents peut être sanctionné et disqualifier l'équipe ou le-la gymnaste sur décision des juges référents.
- Les justaucorps ou sokol et la veste du club sont obligatoires pour les compétitions par équipe, la veste du club l'est aussi pour les compétitions individuelles.
- Pour la première compétition, pensez à deux trois astuces «utiles» pour les féminines : laque pour les mèches récalcitrantes, paillettes, barrettes, chouchous, nœuds, brosses, mouchoirs, gourde, et petite pharmacie (pansements, paracétamol et arnica car l'entraîneur n'a pas le droit d'en donner) pour tous !
- La présence au palmarès en justaucorps ou sokol est obligatoire sous peine d'élimination du gymnaste ou de l'équipe complète. Le temps entre le plateau et le palmarès est libre, vous pouvez soit rester au gymnase, soit profiter des alentours.

☆ Après la compétition :

N'oubliez pas de ramener le ou les entraîneurs et/ou juge(s)!

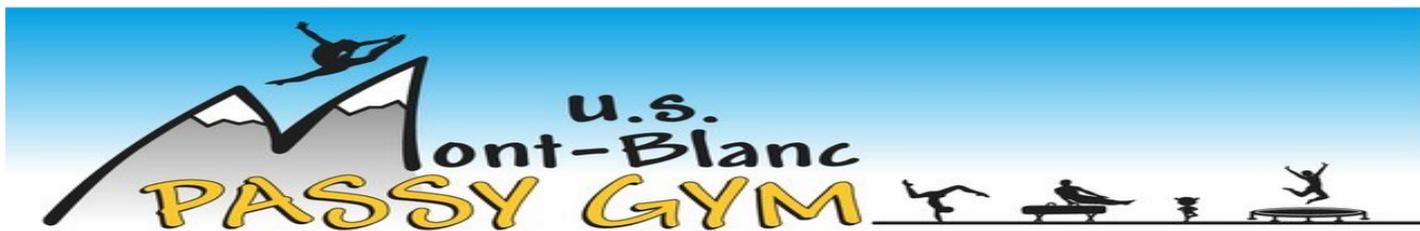
Règles de déplacement pour les compétitions :

Compétition	Droits d'engagements	Déplacements	Hébergements et/ou repas
Compétitions et stages départementaux et interdépartementaux	Pris en charge par le club.	Les parents prennent en charge les déplacements de leurs enfants . Pensez aux juges bénévoles et à l'entraîneur-e.	À la charge des parents pour les enfants et à la charge du club pour les juges/entraîneur-e(s).
Compétitions et stages régionaux FFG .	Pris en charge par le club.	Les parents prennent en charge les déplacements de leurs enfants . Pensez aux juges bénévoles et à l'entraîneur-e.	À la charge des parents pour les enfants et à la charge du club pour les juges/entraîneur-e(s).
Compétition à plus de 200 KM .	Pris en charge par le club.	Si départ pour la compétition après 7H00 du matin : Les parents prennent en charge les déplacements de leurs enfants et des membres encadrants (entraîneur-e(s) et juges) .	À la charge des parents pour les enfants et à la charge du club pour les juges/entraîneur-e(s).
	Pris en charge par le club.	Si départ pour la compétition avant 7h00 du matin : Les parents prennent en charge les déplacements de leurs enfants et des membres encadrants (entraîneur-e(s) et juges) . Possibilité de réserver un mini-bus.	Il est obligatoire pour les gymnastes et un accompagnant par gymnaste (au minimum) de dormir dans le même hôtel, proche du lieu de compétition, à la charge des parents pour les enfants et à la charge du club pour les membres encadrants.

Pour rappel : cette année un complément de cotisation a été mis en place pour tous les compétiteurs, ce chèque sera **soit restitué** s'il y a une participation active à 2 manifestations organisées par le Club + 1 trajet entraîneur(s) et/ou juge pour les compétitions **soit encaissé** en fin de saison si vous ne souhaitez pas participer. Les actions demandées permettant au club soit d'encaisser des recettes par le biais de ventes soit d'économiser des frais pour le transport de juge par exemple.

Cas exceptionnels :

- Impossibilité pour les parents d'être présents: voir en priorité avec les autres parents des gymnastes pour que l'enfant soit pris en charges par un autre parent en participant aux frais de déplacement. Si c'est impossible, merci de vous rapprocher du comité afin que nous trouvions une solution.
- Si la présence de juge(s) est obligatoire 1h30 avant le début des compétitions des gymnastes ou obligeant un départ avant 7h00 : le juge et/ou l'entraîneur pourront prendre leurs véhicules .
- Absence ou retard empêchant la présence d'un enfant à la compétition : **les gymnastes se doivent d'être présent-e-s à toutes les compétitions: en cas d'absence pour raison médicale, un certificat devra être fourni. En cas d'absence injustifiée,** les frais avancés par le club (engagement, réservation d'hôtel, transports...) devront être remboursés au club et le-la gymnaste pourra se voir radié des groupes compétition.



TOUTES QUESTIONS ET INFORMATIONS SONT À DEMANDER AUPRÈS DU COMITÉ de préférence par mail (usmbpassygyim@gmail.com) ou directement auprès d'un membre du comité dont le nom est affiché dans le hall.

À DÉCOUPER ET A REMETTRE A L'ENTRAÎNEUR -E

Merci

CONTRAT GYM COMPÉTITION SAISON 2023-2024

Nom des parents : _____

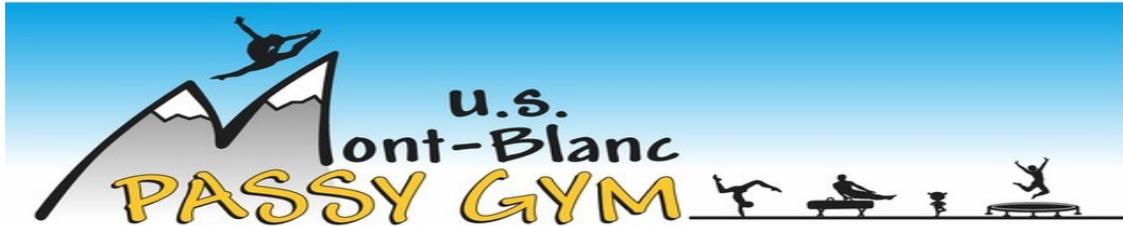
Nom, prénom du gymnaste : _____

Groupe : _____

Signature des parents

Signature du gymnaste

(Dater et faire précéder de la mention « lu et approuvé »)



Charte du compétiteur de l'USMB Passy Gymnastique.

Cette année tu es inscrit(e) dans le groupe compétition. Pour retenir ta candidature, les encadrants se sont basés sur ta motivation, ton degré d'autonomie et ton désir de progression et non uniquement sur ton niveau .

Tu es inscrit dans un groupe compétition:

- Tu as accès à **plusieurs séances d'entraînements**.
- Tu peux participer aux **stages** durant les vacances.
- Tes **inscriptions aux compétitions** sont prises en charge par le club.

En échange de ces avantages tu t'engages à :

- **Être présent** aux séances d'entraînement .
- **Suivre les instructions des entraîneurs** et à travailler.
- **Respecter les entraîneurs** (bénévoles ou non) : je dis bonjour quand j'arrive, je respecte les consignes données.
- **Participer** à toutes les compétitions auxquelles les responsables du club t'inscriront;
- **Tu représentes le club**: fait preuve, durant les compétitions où stages de la plus grande correction envers les autres compétiteurs, les juges et les organisateurs, les autres entraîneurs.

Fait à _____

Le : _____

Signature du gymnaste : _____





-RÈGLES DE VIE DU GYMNASTE-

Lorsque je fais partie des groupes GAF ou GAM (gymnastique artistique féminine/Masculine) de l'USMB PASSY GYM, je m'engage à respecter ces règles de vie.

 **Les valeurs gymniques** : le respect de chacun et du matériel, la solidarité, l'entraide, la politesse sont des valeurs qui nous sont chères, il est important de les respecter.
Et même si la gym n'est pas un sport facile, amènes ton sourire à l'entraînement. 

 **Ton engagement dans l'équipe** : si tu es inscrit-e dans un groupe compétition.

Tu t'engages à participer à tous les entraînements de ton groupe, ainsi qu'à tous les stages prévus pour préparer les compétitions.

- Attention, tout-es les gyms d'un même groupe ne sont pas forcément engagés-ées en compétition. Si tu es engagé-ée, tu dois y participer par respect pour ton équipe.
- Si tu as un empêchement, il faut le signaler 8 jours avant la compétition au minimum. En cas d'absence injustifiée et/ou non signalée dans ce délai, il sera demandé à tes parents le remboursement des frais.

 **Entraînements** : Tu ne dois pas oublier tes affaires de gym pour pratiquer et tes cheveux doivent être attachés à tous les cours.
Les chewing-gums, bonbons et bijoux doivent rester au vestiaire, ton téléphone portable peut rester dans la salle de gym, mais tu ne peux pas le consulter pendant le cours.

 **Ta santé** ; ton alimentation, ton sommeil, ta vie sportive t'appartiennent : Prends en soin pour être en forme et mieux t'entraîner.

 **L'entraîneur-e** : ton entraîneur-e est une personne qualifiée alors tu dois l'écouter pour progresser et évoluer en toute sécurité.

 **Le vestiaire et le matériel** : Le vestiaire est un lieu qui fait partie du gymnase, alors si tu veux un endroit propre, respecte-le en jetant tes papiers et bouteilles dans la poubelle.
Concernant le matériel gymnique, prends-en grand soin, car il coûte très cher!!!

 **En cas de problème, de retard ou d'absence** :

Oui, il faut en parler si quelque chose ne va pas. Le dialogue est une chose importante. Alors, n'hésite pas à parler à ton entraîneur-e ou un membre du comité.

En cas d'absence ou de retard : toi ou tes parents doivent prévenir le club ou ton entraîneur-e au plus tard en début d'entraînement (usmbpassygy@gmail.com, ou sur les portables des entraîneurs).

 **Vie du club** :

De nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année (fête du sport, ventes, gala...) pour financer le matériel, les tenues, les déplacements, etc..On compte sur toi pour y participer et y amener du monde, car c'est toi qui en bénéficies le plus.